

DIREKTION FÜR ENTWICKLUNGSZUSAMMENARBEIT UND HUMANITÄRE HILFE

Bern, 12.04.1990

Referenz: t.311 Kenya 13 ✓ CP/LE
t.311 Afrique 4 ✓
t.311 Trinidad 1 ✓
t.311 Malte 2 ✓
t.731-12 ✓

ANTRAG Nr. 123/90

(bis Fr. 999'999.--)

für technische Zusammenarbeit
für finanzielle Zusammenarbeit
(nur für Finanzhilfe multilateral)

1. An: Direktor DEH

BAWI

2. Land/Region/Kontinent: Divers (Afrique orientale)

3. Bezeichnung der Aktion und der Phase: Cours de formation en relations internationales pour personnel diplomatique à l'Université de Nairobi, à l'Université du Cameroun, à l'Université des Indes occidentales (La Trinité), à l'Université de Malte et à l'IUHEI de Genève

4a. Kurzname der Aktion:

an	MNA CP				a/a
dat	2.5				
st	CP				CP
- 2. Mai 1990					
t 311 Afrika 4					

N, A, I, R, O, B, I, U, N, I, F, O, R, M, A, T, I, O, N, D, I, P, L, O, M, A, T, E, S,

4b. Kurzname der Phase:

P H A S E 8

5. DEH gegenüber verantwortliche Institution mit Adresse (bei eigener Aktion der DEH offen lassen): IUHEI, case postale 53, 1211 Genève 21

6. Beantragter Kredit Fr. 933'000.--

Sektionschef(s):

Abteilungschef (s) :

Henri-Philippe Cart
Henri-Philippe Cart

Kopie ging an: ROM

ENTSCHEID (*)

Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe (DEH):
Bern, 12.4.90 *W. Weber*

Bundesamt für Aussenwirtschaft (BAWI):
(für Finanzhilfe multilateral)
Bern,

(*) Gemäss Verordnung über die internationale Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe vom 12. Dezember 1977:

Kredite der Technischen Zusammenarbeit
bis Fr. 999'999.--, Unterschrift DEH

Kredite der Finanziellen Zusammenarbeit
- bilateral, bis Fr. 999'999.--
Unterschrift DEH
- multilateral, bis Fr. 999'999.--
Unterschriften DEH, BAWI

Bitte offen lassen:

Krediteröffnung / Ländercode / Haupt- & Sachgruppe / Aktionscredit Nr. / Phase /
Kontenplan

2 5 0

8 2

0 0 2

0



1. Les relations internationales dans le développement

Les relations internationales, entendues au sens large qui englobe aussi bien les questions de politique extérieure que les affaires économiques, sur le plan bilatéral ou multinationnel, jouent un rôle vital pour les pays en développement. Elles se sont enrichies au cours des dernières années par l'adjonction de domaines nouveaux, tels que le droit de la mer et toutes les questions liées à la protection de l'environnement. Elles ont gagné en complexité et les Etats petits et moyens ont peine à jouer le rôle qui devrait être le leur par manque de cadres bien formés.

2. Les activités de la DDA dans ce domaine

- 2.1 Avec l'appui de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales (IUHEI) de Genève, la DDA a soutenu des cycles de formation en relations internationales dans les Caraïbes depuis 1966, en Afrique de l'Ouest au Cameroun depuis 1972, en Afrique de l'Est à Nairobi depuis 1973 et à Genève même depuis 1987 pour un cours mettant l'accent sur les aspects multilatéraux des relations internationales et ouvert aux ressortissants du tiers-monde.
- 2.2 L'appui à ces activités sera en principe poursuivi au delà du 30.09.1990 dans une optique de désengagement progressif pour les trois premiers cours, alors que celui de Genève doit encore faire l'objet d'une évaluation pour le cas échéant, être mieux adapté aux besoins des participants. Des propositions pourront être présentées en juillet 1990.

3. L'Académie méditerranéenne d'études diplomatiques à Malte

- 3.1 Les autorités maltaises désirent mettre sur pied un programme de formation qui mettrait avant tout l'accent sur les problèmes de relations entre pays bordant la Méditerranée et sur l'environnement dans les relations internationales de cette région. Une mission préparatoire, formée du Prof. L. Caflisch, directeur de l'IUHEI, et de M. Blaise Godet, vice-directeur de la DDIP, s'est rendue à Malte et s'est prononcée favorablement. De même les ambassadeurs de Suisse dans les Etats de la région ont dans leur ensemble émis un avis positif sur ce rapport de mission.

c) Programme élargi

Des éléments choisis du programme de base seraient ouverts à une quinzaine de fonctionnaires maltais, selon des modalités qui restent à être précisées. Il s'agit là de fonctionnaires que le Gouvernement hôte ne peut libérer de leur travail mais auxquels il souhaite donner l'occasion d'étendre leurs connaissances. Si les éléments ainsi choisis pouvaient être réunis pour former un programme cohérent, la participation à celui-ci serait sanctionnée par un diplôme ou un certificat. Une telle formule permettrait en outre de maximiser le rendement du programme de base sur le plan local et d'assurer que le pays hôte fasse tout son possible pour faire aboutir l'entreprise dans son ensemble. On notera encore, à ce propos, que l'actuel Gouvernement de Malte a décidé d'inscrire parmi ses priorités la formation de ses fonctionnaires afin de professionnaliser l'administration et, partant, la rendre moins perméable aux vicissitudes de la vie politique maltaise.

d) Cours thématiques de courte durée

Les deux programmes ci-dessus esquissés seraient complétés par des cours occasionnels de formation intensive, consacrés à un thème particulier. Ces cours, de durée réduite, s'adresseraient à des personnes déjà engagées dans une carrière et souhaitant se familiariser avec un domaine particulier ou s'informer des derniers développements d'une question qui les intéresse. Il s'agit, en somme, de l'aspect "formation continue" du Programme.

e) Colloques

Le Programme offre un forum idéal pour organiser occasionnellement, avec la participation d'experts de premier plan, des colloques sur les grands thèmes intéressant la communauté méditerranéenne : environnement et conservation des ressources naturelles, délimitations maritimes, préservation du patrimoine culturel et archéologique, pour ne citer que quelques-uns de ces thèmes. S'ils sont bien conçus et bien organisés, de tels colloques devraient contribuer à forger la réputation du Programme et en même temps offrir un forum de décision aux Etats intéressés.

- 3.4 Les autorités maltaises ont créé une Académie méditerranéenne d'études diplomatiques pour réaliser ce programme. M. Attard, conseiller du premier ministre et professeur à l'Université, est la cheville ouvrière de l'entreprise qui, dans une première phase, conservera des dimensions assez modestes : cinq enseignants, des professeurs-visiteurs étrangers en mission de courte durée, un fonds d'une dizaine de bourses par an pour candidats des pays les moins riches de la région qui désirent acquérir un diplôme de maîtrise, un fonds de bibliothèque et du personnel technique, un fonds pour l'organisation de cours spéciaux de brève durée et de colloques, des salles de cours et des bureaux.
- 3.5 L'Université de Malte prendra en charge les locaux nécessaires, le personnel technique et administratif, une partie des frais de fonctionnement, et détachera certains enseignants. Le PNUE a accordé un crédit pour le mise à disposition d'un spécialiste des questions d'environnement. Les autorités espèrent attirer d'autres contributions, notamment de l'UNESCO.
- 2.6 La Suisse, par l'intermédiaire de l'IUHEI, mettra un enseignant à temps plein à disposition, créera un fonds de bourses (10 bourses par an), prendra en charge des missions de professeurs-visiteurs (en moyenne 4 missions de 10 jours par an), contribuera financièrement à l'organisation et à la tenue de 4 colloques ou cours de brève durée, et financera de façon dégressive les achats de bibliothèque.

4. Budget et financement

- 4.1 Pour les années académiques 1990/91, 1991/92 et 1992/93, le budget suivant est à charge de la DDA (les montants pour les actions partielles 1 à 4 feront l'objet d'un crédit complémentaire en juillet 1990; les engagements à l'égard de Malte doivent toutefois être pris maintenant pour permettre de faire connaître le nouveau programme).

1. TA Programme Port d'Espagne	010	sFr.	1'000.--
2. TA Programme Nairobi	020	sFr.	1'000.--
3. TA Programme Genève	030	sFr.	1'000.--
4. TA Programme Yaoundé	040	sFr.	1'000.--
5. TA Programme Malte	050	sFr.	929'000.--
Personnel (ens. perm. 360'000 missions courte durée 50'000)	051	sFr.	410'000.--
Bourses	053	sFr.	339'000.--
Bibliothèque	054	sFr.	60'000.--
Colloques (4)	057	sFr.	120'000.--

Total du crédit sFr. 933'000.--
=====

- 4.2 La DDA confiera la gestion de cet engagement à l'IUHEI.

1. Land/Region/Kontinent: Divers (Afrique orientale)

13. KONTENPLAN

2. Kurzname der Aktion: Nairobi Uni formation diplomates

Ländercode 2 5 0

Nr./Bezeichnung der Phase: Phase 8

Haupt- und Sachgruppe 8 2

3. Form des Beitrages: nicht rückzahlbar rückzahlbar

- 4. Neue Aktion
 Eintretensantrag (Konto-Nr.) annullieren
 Weiterführung der Aktion (vorangehender Antrag, Nr. 208/87..)
 Zusatzkredit zu Antrag, Nr.

Aktionskredit 0 0 2

Phase 0 8

5. Phasen-Dauer: Unbefristet-Beginn Ende Befristet -Beginn Ende

FINANZPLANUNG

6. Verantwortlichkeiten: a) geographische Sektion/Sachbearbeiter: Afr..orient..CP
b) Fachdienst/Sachbearbeiter:
c) FZ Sektion/Sachbearbeiter:

Zuständigkeit 1 2

7. Aktionstyp: a) TZ oder FZ b) bilat. oder multilat.

Aktionstyp 0 0 2

8. Durchführung: Aktion der DEH Beitrag für bestimmte Aktion Allgemein.Beitrag (Programmbeitrag)

- direkte Aktion
- Auftrag Privatfirma
- Regie CH Hilfswerk
- Regie CH öff.Instit.
- Andere
- CH Hilfswerk
- CH andere Instit.
- Internat. Organ. UNO
- Internat. Organ. andere
- Lokale NGO
- Nicht CH Organ. andere

9. DEH gegenüber verantwortliche Inst. in der Schweiz/im Drittland: .. Institution 6 4 7

10. a) Name der verantwortlichen Partnerinst. im Entwicklungsland:
Universités de Nairobi, des Indes occidentales, du Cameroun, de Malte
b) Status der Partnerinst.: öffentlich halbstaatlich privat

11. Tätigkeitsbereich: enseignement supérieur, relations internationales

Sektor

12. a) gepl. Verpflichtungen (in 1'000 Fr.) b) gepl. Auszahlungen (in 1'000 Fr.)

inkl. beantragter Kredit

Table with columns for years 1990-1994 and rows for commitments and payments. Includes a triangle symbol pointing to the first row.

Codierung überprüft (Visa):

Handwritten signature